



COMMISSIONS DES JEUNES

Réunion du 10 février 2022 - PV N°20

COMMISSION JEUNES A 11

PRESENTS : MM. BESSON Bernard - DEMARET Patrick - KASDAN Yves

EXCUSE : M. CAILLOU Dominique

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DU 05/02/2022

FORFAIT POUR UN MATCH

Match N°24269527 U18 2^{ème} Division forfait de LIMENS JSA

Match N°24269389 U15 2^{ème} Division poule B forfait de NEUVIC ST LEON Ent. 3

Ce club sera débité d'une amende de 40 € (2^{ème} forfait).

DIVERS

Match N°24269100 U18 1^{ère} Division PAYS BEAUMONTOIS / GJ CHAMIERES SANILHAC COURSAC 2

Le club de PAYS BEAUMONTOIS n'ayant pas prévu téléphoniquement leur adversaire de l'arrêté municipal du samedi matin, l'équipe de GJ CHAMIERES SANILHAC COURSAC s'est déplacée.

Débiter le club de PAYS BEAUMONTOIS de 98 € et créditer le club de GJ CHAMIERES SANILHAC COURSAC de 98 €.